

PROJET SOUTIEN

CRÉATION SECTION JEUNES



SOMMAIRE

-
- 01.** Description

 - 02.** Critères d'éligibilité

 - 03.** Présentation de la section jeunes

 - 04.** Présentation du plan d'action

 - 05.** Engagements

 - 06.** Cloture



DESCRIPTION

L'origine de ce projet provient d'un constat simple : la labellisation permet de soutenir et pérenniser les sections jeunes (jeunes et kids) établies et matures. Mais ne permet pas de soutenir la création de nouvelles sections.

Or, en regard de notre plan stratégique, il est primordial d'accompagner ces clubs volontaires et méritants qui se lancent dans la belle et longue histoire de l'encadrement de jeunes.

Ainsi, la LF3 propose ce projet afin d'accompagner les nouvelles sections jeunes dans leur développement et, à terme, de les labelliser. Nous espérons également que, par cette démarche, d'autres clubs se sentent appelés et soutenus par la LF3.

Ainsi, sur candidatures respectantes du "modus operandi" renseigné ici bas, les trois dossiers les plus pertinents et qualitatifs seront sélectionnés afin d'obtenir trois aides distinctes :

1. Une aide financière d'une valeur de 1000€. Cette aide aura pour but de soulager la section jeune des différents frais relatifs à celle-ci : achat de matériel, créneaux de natation spécifiques, rémunération d'encadrant,...
2. Une aide pédagogique via la livraison des outils pédagogiques LF3 (carnet du triathlète, brevet, Guide du coach, Pass PROgression, didacticiel des fiches pédagogiques). L'objectif sera de fournir directement une philosophie d'encadrement et des facilitateurs d'adhésion.
3. Un accompagnement attribué de la LF3 via le responsable de projet. Vous aurez à votre disposition un "expert" afin de vous accompagner dans vos démarches et initiatives. Différentes visites durant l'année seront également réalisées afin de s'assurer de l'efficacité des démarches entreprises par le club.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Les critères d'éligibilité ici définis sont établis dans l'unique but d'assurer l'attribution des différentes aides aux nouvelles sections jeunes. Le non-respect d'un de ces trois critères amènera à la non-acceptation de la candidature de l'organisation concernée.

Ces critères seront évalués via les différentes rubriques composant le projet de soutien et que vous retrouverez dans les prochaines pages.

01. Situation novice de la section jeunes

Prouver que la situation de la section jeunes, au moment de la dernière version de labellisation (fin 2025), ne répondait pas au niveau minimum requis du label école de triathlon soit un total de 90 points.

Par le biais de ce critère, nous nous assurons de porter notre attention sur une section jeunes dans une situation dite "de besoin" et non sur une section dite "passive".

02. Ne pas avoir été labellisé endéans les 4 ans

La section demandeuse se devra de prouver qu'elle n'a pas été labellisée depuis un minimum de deux labellisations successives. Ce critère nous permet d'exclure toute section qui souhaiterait obtenir de l'aide alors que celle-ci aurait quitté le projet de labellisation précédemment. Cela nous permet également d'exclusivement se concentrer sur l'accompagnement de nouvelles sections jusqu'ici jamais aidées.

03. S'engager dans la labellisation à l'avenir

À l'avenir la section demandeuse s'engage à participer à la prochaine labellisation rendue accessible par la LF3. L'objectif pour nous est de s'assurer que l'investissement placé en la section permettra d'agrandir notre panel de clubs labellisés et d'augmenter le nombre de structures jeunes qualitatives sur le territoire de la fédération Wallonie-Bruxelles.

PRÉSENTATION DE LA SECTION JEUNES

01. Description générale

Vous êtes ici invité à présenter votre section dédiée aux jeunes. Nous vous demandons de relater les caractéristiques relatifs à votre structure d'encadrement de vos jeunes. Nous vous demandons également de nous décrire la maturité de cette structure, son mode de fonctionnement et les difficultés que vous rencontrez actuellement. Il vous est également demandé de présenter de quelle manière les aides potentiellement attribuées à votre section impactera celle-ci de manière générale.

Nous vous invitons à être le plus précis possible lors de votre description et nous vous demandons ici de bien vouloir également justifier les deux premiers critères d'éligibilité. Nous vous laissons un maximum de 3 pages avec une police de taille 11 au minimum.



PRÉSENTATION DE LA SECTION JEUNES



PRÉSENTATION DE LA SECTION JEUNES



PRÉSENTATION DE LA SECTION JEUNES

PRÉSENTATION DU PLAN D'ACTION

02. Description du plan d'action

Vous êtes invités à présenter ici vos objectifs et votre vision à court, moyen et long-terme en ce qui concerne la section jeunes de votre club. Décrivez le plus précisément possible votre plan d'action mis en place pour atteindre les objectifs définis. Cette présentation doit inclure la manière dont l'aide et les ressources fournies au cours de l'année 2026-2027 seront utilisées ainsi que l'évolution telle qu'imaginée après. Nous vous invitons à être extrêmement précis quant à l'utilisation de ces différentes aides et de justifier leur utilisation pour le projet que vous aurez choisi.

Par objectif défini nous attendons des marqueurs de réussite précis en fonction du développement de votre section jeunes. Ils doivent être également tournés vers l'obtention du niveau minimum requis pour le label école de triathlon en 2028 (total de 90points).

Vous avez un maximum de 3 pages avec une police de taille 11 au minimum. Vous pouvez y joindre des schémas explicatifs si vous le souhaitez qui ne seront pas comptabiliser dans le nombre de pages.



PRÉSENTATION DU PLAN D'ACTION



PRÉSENTATION DU PLAN D'ACTION



PRÉSENTATION DU PLAN D'ACTION

ENGAGEMENTS

03. Engagements des parties

Dans cette partie nous vous demandons de vous engager comme mentionné dans le troisième critère d'éligibilité. Le premier paragraphe vous est destiné et requiert votre signature en bas de page. En ce qui concerne le second paragraphe, il représente l'engagement que la LF3 prend et signe en bas de page également.

04. Engagements du club

Par la soumission de ce document, le club dépose sa candidature dans le but d'intégrer le projet de soutien aux sections jeunes mis en place par la Ligue Francophone de triathlon.

Il s'engage de ce fait, si sa candidature est retenue, à utiliser pleinement et de façon optimale l'aide et les ressources mises à disposition par la ligue, dans le but d'atteindre le niveau minimum requis à l'obtention du label école de triathlon. Il s'engage à poser sa candidature lors de la prochaine session de labellisation.

05. Engagements de la LF3

La LF3 s'engage à sélectionner sur base des critères définis à minima les 3 clubs présentant les dossiers les plus qualitatifs, et d'assurer à ces clubs un suivi au cours de l'année 2026-2027. La LF3 veillera à la bonne utilisation de l'aide fournie et respectant le plan d'action décrit concernant la section jeunes. Elle veillera également à l'optimisation des ressources fournies dans un intérêt commun de développement de la qualité d'encadrement des jeunes triathlètes.

06. Signature des parties

Pour la LF3, Emilien Gilbert, Coordinateur Sportif

Le club demandeur

CLOTURE

07. Date limite de remise

Votre dossier de candidature sera à remettre pour le 3 juillet 2026 à l'adresse mail : emilien.gilbert@lf3.be

Si question veuillez contacter cette même adresse ou le 0477 30 60 20

08. Délai d'étude des dossiers et contestation

La LF3 se réserve un délai de 2 à 4 semaines afin d'étudier les différents dossiers et de statuer sur ceux-ci.

Une réponse individuelle aux différents clubs demandeurs sera remise. Ceux-ci ont un délai d'une semaine pour réagir positivement ou négativement à la décision. Si le club souhaite contester la décision, celui-ci devra apporter suffisamment de justifications afin que sa demande soit accordée.

Si aucune contestation n'est renseignée dans ce délai, alors la LF3 attribuera les aides proposées le plus rapidement possible.